



Nouveau site « Xxx »  
Titulaire : Prénom Nom

## Cahier des charges

### Historique de la fiche

2014-06-02	Christian Paquet	Formalisation du modèle
2019-03-04	Christian Paquet	

Ce document de travail a pour buts de formaliser les objectifs du nouveau site et d'en esquisser le contenu. Après l'expression des objectifs et des contraintes relative au nouveau site, le document liste les contenus souhaités pour les parties publique puis associative du futur site. Une première maquette du projet sera alors esquissée.

Pendant sa phase d'écriture, ce document sert de fiche navette entre ses différents contributeurs.

Les questions et réponses sont alors écrites en italiques et surlignées ainsi que les propositions non définitives.

### Sommaire

<b>1. Objectifs du site et contraintes.....</b>	<b>3</b>
1.1. Objectifs généraux.....	3
1.1.1. Objectifs principaux.....	3
1.1.2. Objectifs secondaires.....	3
1.1.3. Calendrier.....	3
1.2. Contraintes.....	3
1.2.1. Contraintes juridiques.....	3
1.2.2. Contraintes artistiques.....	3
1.2.3. Contraintes organisationnelles.....	4
1.2.4. Licence de publication.....	4
<b>2. Organisation de l'opération.....</b>	<b>5</b>
2.1. Titulaire du site.....	5
2.1.1. Personne morale (association, société).....	5
2.1.2. Personne physique.....	5
2.2. Réalisation du site.....	5
2.2.1. Représentant du titulaire.....	5
2.2.2. Webmestre.....	5
2.2.3. Photographies.....	5
2.2.4. Retouche d'images et graphisme.....	5
2.2.5. Conception technique.....	5
2.3. Gestion courante du site.....	6
2.3.1. Représentant du titulaire.....	6
2.3.2. Webmestre.....	6

<b>3. Contenu du site.....</b>	<b>7</b>
3.1. Accueil.....	7
3.2. Rubriques.....	7
3.3. Extensions ultérieures.....	7
3.4. Actualités.....	7
3.5. L'auteur, Contact, etc.....	7
3.5.1. L'auteur.....	7
3.5.2. Contact.....	7
3.5.3. Liens.....	7
<b>4. Spécifications graphiques.....</b>	<b>8</b>
4.1. Charte graphique.....	8
4.1.1. Exigences générales.....	8
4.1.2. Couleurs.....	8
4.1.3. Logo et signature.....	8
4.1.4. Images.....	8
4.1.5. Polices de caractères.....	8
4.2. Gabarit de page.....	8
4.2.1. Composition générale.....	8
4.2.2. Fond d'écran.....	8
4.2.3. Haut de page.....	9
4.2.4. Navigation.....	9
4.2.5. Bas de page.....	9
4.2.6. Commentaires.....	9
4.2.7. Listes des gabarits.....	9
<b>5. Spécifications techniques.....</b>	<b>10</b>
5.1. Dynamique de construction du site.....	10
5.2. Nom du site.....	10
5.2.1. Nom de domaine.....	10
5.2.2. Attributs internes.....	10
5.3. Fichiers.....	10
5.3.1. Documents source.....	10
5.3.2. Règles sur les noms.....	10
5.3.3. Règles sur le poids.....	11

# 1. OBJECTIFS DU SITE ET CONTRAINTES

## 1.1. Objectifs généraux

---

*Ce chapitre est le plus important, car il va fixer le cadre du projet*

### 1.1.1. Objectifs principaux

### 1.1.2. Objectifs secondaires

### 1.1.3. Calendrier envisagé

## 1.2. Contraintes

---

### 1.2.1. Contraintes juridiques

Un site internet est soumis à plusieurs textes de loi qui peuvent être regroupés en trois thèmes :

- publication internet → traçabilité des mises à jour ;
- propriété intellectuelle → vérification des droits ;
- données personnelles → accord individuel sur la publication des données, droit de retrait.

Le titulaire du site en est le responsable de la publication. Il exonère l'association AIO de toutes responsabilités juridiques liées au contenu du site.

### 1.2.2. Contraintes artistiques

Les sites ouverts au public dans le cadre de l'association AIO se référencent mutuellement par l'intermédiaire notamment de la page portail de ce site. À ce titre, chaque site doit garantir une bonne tenue et un niveau artistique.

Il est également dans l'intérêt de chacun de présenter une bonne image, au moins sur sa partie publique ouverte à tous les internautes.

### 1.2.3. Contraintes organisationnelles

#### 1.2.3.1. Adhésion à l'association AIO

**L'adhésion à l'association AIO est obligatoire.** La responsable du site s'engage à en respecter les statuts, le règlement intérieur et les décisions des administrateurs prises en conformité avec ces documents.

#### 1.2.3.2. Décision de création du site

Outre la fiche d'adhésion à l'association, un dossier de candidature de création d'un site est à rédiger. Il pourra reprendre une partie du contenu du présent document.

L'article 1.2.2 du règlement intérieur de l'association précise :

Un candidat à l'adhésion ou un membre actif souhaitant devenir membre titulaire transmet une description de son projet de site : motivations, références du candidat, contenu envisagé, conditions de réalisation et de gestion du site...

Le bureau instruit la demande, il la transmet pour avis aux membres titulaires, puis il la soumet pour accord du Conseil d'administration.

Pendant la phase de construction du site, sa visibilité sera réduite au niveau Gestionnaire ou Membre. L'ouverture au public du site nécessite un nouvel accord du Conseil d'administration après avis des membres titulaires.

Pour une association, la décision de création du nouveau site doit faire l'objet d'une décision du bureau de l'association candidate.

#### 1.2.3.3. Titulaire du site

Pour une association ou une société, le titulaire du site sera l'organisation candidate, représentée par son président.

#### 1.2.3.4. Gestion du site

Le titulaire du site doit préciser à qui elle délègue la réalisation du site et sa mise à jour, ainsi que, le cas échéant, la liaison avec les internautes le consultant (membres du club, abonnés, autres visiteurs). Il désignera également le cas échéant les autres gestionnaires du site (administrateurs, webmestres – globaux ou partiels – et modérateurs).

Toutes les personnes autorisées à mettre à jour le site devront être membres de l'association AIO et obtenir l'accord de conseil d'administration AIO (article 1.4.1 du RI).

### 1.2.4. Licence de publication

Sauf mention contraire, les textes et images publiés seront sous copyright exclusif du titulaire.

Cette mention figurera en bas de chaque page.

## 2. ORGANISATION DE L'OPÉRATION

### 2.1. Titulaire du site

---

#### 2.1.1. Personne morale (association, société)

Nom de l'organisation :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

#### 2.1.2. Personne physique

*Pour une association ou une société, préciser son représentant.*

Prénom et nom :

Téléphone :

Courriel :

### 2.2. Réalisation du site

---

#### 2.2.1. Représentant du titulaire

Prénom et nom :

Téléphone :

Courriel :

#### 2.2.2. Webmestre

#### 2.2.3. Photographies

#### 2.2.4. Retouche d'images et graphisme

#### 2.2.5. Conception technique

## **2.3. Gestion courante du site**

---

### **2.3.1. Représentant du titulaire**

### **2.3.2. Webmestre (mises à jour)**

### **2.3.3. Modérateur (gestion des utilisateurs)**

## 3. CONTENU DU SITE

*Le menu principal doit comporter au maximum 7 rubriques (accueil exclu), éventuellement découpées en sous-rubriques. La structure de ce chapitre est à adapter pour refléter cette décomposition.*

*L'indication de volumes (nombres de pages, de documents, d'images...) et de la périodicité des mises à jour est souhaitée pour chaque type de contenu.*

*Au besoin, on précisera les pages qui sont en visibilité restreinte, en totalité ou en partie (pages réservées aux membres du club par exemple).*

### 3.1. Accueil

---

### 3.2. Rubriques

---

### 3.3. Extensions ultérieures

---

### 3.4. Actualités

---

### 3.5. L'auteur, Contact, etc.

---

#### 3.5.1. L'auteur

- Fiche de présentation

#### 3.5.2. Contact

- Coordonnées téléphoniques et électroniques
- Abonnement
- Formulaire de commentaires

#### 3.5.3. Liens

- Références vers d'autres sites

## 4. SPÉCIFICATIONS GRAPHIQUES

La qualité graphique influe implicitement sur l'acceptation ou le rejet du site. Un aspect fini et soigné laissera supposer que le contenu est de qualité.

La réalisation d'une maquette contenant un exemple significatif pour chaque type de pages permettra de valider les options retenues et d'évaluer celles non fixées dans le cahier des charges.

### 4.1. Charte graphique

---

#### 4.1.1. Exigences générales

#### 4.1.2. Couleurs

#### 4.1.3. Logo et signature

#### 4.1.4. Images

#### 4.1.5. Polices de caractères

### 4.2. Gabarit de page

---

#### 4.2.1. Composition générale

##### 4.2.1.1. Découpage en blocs fonctionnels

##### 4.2.1.2. Dimensions limites

Largeur maximale : xxx pixels

Hauteur illimitée, mais importance du premier écran affiché

##### 4.2.1.3. Adaptation aux terminaux de petits formats

L'adaptation aux téléphones et aux tablettes est une contrainte à prendre en considération dès la conception, car difficile à reprendre ensuite.

Éléments flottants, éléments de largeur variable.

#### 4.2.2. Fond d'écran

#### 4.2.3. Haut de page

#### 4.2.4. Navigation

#### 4.2.5. Bas de page

Utilisation du composant de bas de page obligatoire

- accès au mode gestion du site
- mention du copyright
- liens vers Commentaires et Contact
- lien vers le portail AIO

#### 4.2.6. Commentaires

Présence ou non de commentaires sur toutes les pages, sans publication automatique.

#### 4.2.7. Listes des gabarits

4.2.7.1. Page d'accueil

4.2.7.2. Page de rubrique

Etc.

## 5. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

### 5.1. Dynamique de construction du site

---

*Contenu minimum pour le démarrage du site :*

- *Page d'accueil*
- *Actualités*
- *Contact*

### 5.2. Nom du site

---

#### 5.2.1. Nom de domaine

Le référencement du titulaire doit être mise en avant.

Nom proposé : `mon-domaine.fr`

Alias : aucun – Un alias est un synonyme du nom principal auquel il renvoie.

#### 5.2.2. Attributs internes

- Code en 2 ou 3 lettres : `NNN`
- Nom : `nnn.nnnn`
- Titre court : « `Blabla blabla` »

### 5.3. Fichiers

---

#### 5.3.1. Documents source

*Documents, photos, ancien site... qui pourront servir pour la construction du site.*

#### 5.3.2. Règles sur les noms

Tout en restant raisonnablement courts, les noms de fichiers doivent être explicites et précis.

Sauf cas particuliers, le nom d'un fichier modifié ne doit pas reprendre celui de la version précédente.

#### 5.3.2.1. Format général : code-sujet-complement-date.extension

- Code = **nnn**
- Sujet explicite
- Complément technique : format de l'image...
- Date de la version du fichier
- Extension
  - images : .jpg (photo), .png (schémas, écrans), .gif (animations)
  - documents : .pdf (lecture), .odt, .ods (écriture)

#### 5.3.2.2. Caractères autorisés

- Documents de travail :
  - contraintes des systèmes d'exploitation
  - respecter le plus possibles les règles de publication
- Documents publiés : Lors de la publication, le nom des documents est modifié ainsi :
  - ajout de « code- » si absent
  - conversion en lettres minuscules
  - conversion en souligné ( \_ ) des caractères autres que lettres, chiffres, tirets et soulignés
  - compression des multiples soulignés
  - suppression des tirets et soulignés en début et en fin du nom hors extension

#### 5.3.3. Règles sur le poids

Sauf utilisation particulière, poids juste nécessaire pour l'utilisation voulu.

- Images :
  - résolution à l'écran = 72 dpi (points par pouce)
  - dimensions conformes à l'affichage (le logiciel adapte en général au chargement) en général, 600 x 600 pixels max.
  - compression Jpeg : 80 à 85 % pour les grands formats, 85 à 90 % pour les miniatures
- Documents : 1 Mo max., sauf exceptions.  
La conversion en PDF des documents Word devrait diminuer notablement leur poids.